



auros

LA CONVIVIALITÉ EN SUD-GIRONDE

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2025

Edito

Chères Aurossaises, Chers Aurossais,

Décembre se termine et c'est le moment de prendre du temps pour profiter des fêtes de fin d'année.

La famille, les amis les proches sont autant de personnes que l'on aime retrouver pour passer un moment chaleureux au coin du feu ou tout simplement près du cœur des gens qu'on apprécie !

Cette année a été aussi intense que celles qui ont précédé. Les projets pour la commune sont toujours nombreux cependant nous voyons un ralentissement de leur concrétisation dû à des facteurs de plus en plus significatifs.

Tout d'abord nous avons moins de moyens financiers qu'auparavant. Il est désormais plus difficile d'obtenir des subventions de l'État, de la Région, du Département pour financer nos projets. Le Fonds Vert, créé pour aider les collectivités à rendre les bâtiments moins énergivores, fond lui aussi à vue d'œil...

Ensuite les projets coutent plus cher qu'il y a 5-10 ans auparavant. L'inflation est passée par là.

Enfin les lois, les normes et les réglementations sont plus restrictives et nous imposent une multitude d'études de faisabilité avant de pouvoir lancer un projet. Cela contribue aussi à renchérir les actions.

En dépit de ce contexte notre budget annuel reste historiquement excédentaire et il nous confère malgré tout une capacité à maintenir nos avantages : le bien-vivre ensemble, les services de proximité (commerces, santé, sécurité, école, sport), l'associatif, l'intérêt général.

Avec le temps les communes apprennent à faire des choses avec moins de ressources sans lésiner sur la qualité. Je tiens justement à remercier de tout cœur les élus et le personnel communal, pour leur professionnalisme et leur implication quotidienne, pour le bon fonctionnement du service public et de la collectivité en général. Sans ces

femmes et ces hommes, la gestion de la commune ne serait pas la même.

Je remercie également nos associations qui entretiennent cette animation locale tellement importante dans le bien vivre ensemble. Encore merci à vous président(e)s d'associations et à vos membres actifs, qui œuvrent au dynamisme de la commune. Auros est également connu pour la richesse de ses commerces, ses artisans et ses services de santé. Ils font partie de l'ADN de notre village et je loue la qualité de leur professionnalisme. Ils contribuent à la bonne image du village.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants qui se sont installés sur notre commune. Nous félicitons aussi les nouveaux parents et ceux en passe de le devenir.

Nous gardons une pensée particulière pour les personnes qui ont été dans la souffrance et nous n'oublions pas les familles qui ont perdu un être cher.

Le vendredi 16 janvier 2026, à 19h à la salle des fêtes, la cérémonie des vœux nous permettra de partager un moment de convivialité et d'échanger sur la vie communale. Ces instants là, si précieux, nous rapprochent et facilitent les échanges et la proximité. Au plaisir de vous y retrouver.

Que les fêtes soient belles et que 2026 soit une année de joie, de bonheur et de bonne santé pour vous.

Prenez soin de vous, de votre famille et de vos proches. Vivez cette année 2026 intensément, heureux et en bonne santé.

Meilleurs Vœux !!!

**Philippe Camon-Golya,
Maire d'Auros**

Cour d'école

À la rentrée, les élèves ont découvert leur nouvelle cour d'école, entièrement repensée pour offrir un environnement plus sécurisé, plus confortable et plus agréable à vivre.

L'enthousiasme a été immédiat, notamment autour du grand cèdre, où l'estrade en bois à double niveau et les copeaux ont rapidement trouvé leur public. Cet espace ombragé est devenu un véritable lieu de vie, propice aussi bien au jeu qu'aux moments plus calmes.

Les travaux n'étant pas totalement achevés en septembre, la cour s'est dévoilée progressivement. Au fil des semaines, de nouveaux aménagements sont venus enrichir l'espace : un îlot central coloré équipé d'une toile d'ombrage, des espaces de jeux variés, de nouveaux marquages au sol (couloir de course, jeux ludiques et pédagogiques), une cabane neuve, un petit train pour les plus jeunes, ainsi que des plantations et massifs renforçant la végétalisation de la cour.

Parallèlement, la sécurité et le confort ont été améliorés avec le remplacement de la clôture grillagée par une clôture en lames de bois, plus haute, plus sécurisante et plus esthétique. Portail et portillon ont également été rehaussés et le portillon élargi, facilitant les entrées et sorties des élèves au quotidien.

Cette transformation progressive se poursuivra jusqu'à la rentrée de janvier avec l'installation du mobilier (tables, assises et espaces de repos), venant compléter un aménagement pensé pour répondre aux usages des enfants, favoriser le bien-être et encourager de nouvelles façons d'investir la cour d'école.

Enfin, l'**Association des Parents d'Élèves** a aussi contribué à l'embellissement de la cour en finançant, pour **7 175,56 €**, plusieurs jeux et équipements : deux morpions, un miroir déformant, un xylophone extérieur, un jeu de dominos géant ainsi qu'une fontaine à eau.

Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement au service des enfants.



Montant des travaux

Travaux + maîtrise d'oeuvre : **108 000 € TTC**

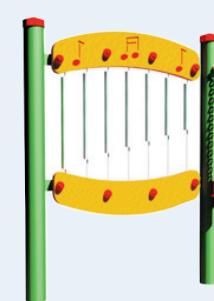
Mobilier : **13 157.52 € TTC**

Subventions

Dotation d'équipement des Territoires Ruraux :

16 416.92 €

Fonds de concours de la CDC : **10 000 €**



Eclairage public

La quasi totalité des éclairages publics de la commune a été renouvelée au mois de décembre. Les travaux seront finalisés en janvier.

Seuls les luminaires de l'éco-quartier et du pôle Santé et Commerces, déjà équipés en LED, n'étaient pas concernés par cette opération.

Les anciens luminaires ont été remplacés par des éclairages LED, nettement moins énergivores.

Les mâts et supports muraux ont également été changés : leur design plus épuré et leur teinte discrète leur permettent désormais de mieux se fondre dans le paysage, améliorant ainsi l'esthétique des espaces publics.

Pour optimiser encore les économies d'énergie, l'intensité lumineuse a été paramétrée pour diminuer progressivement selon les horaires :

- 17h* - 21h : 100 % (pleine luminosité)
- 21h - 23h : 50 %
- 23h - 5h : 20 %
- 5h - 7h* : retour à 100 %

* Les horaires de début et de fin d'éclairage sont variables en fonction de la luminosité.



Cette modification permet désormais à la commune de maîtriser significativement sa consommation électrique, de réduire les interventions de maintenance, de limiter l'impact lumineux sur l'environnement nocturne, tout en offrant un niveau d'éclairage plus confortable et mieux adapté aux usages nocturnes.

Montant des travaux : 137 267.81 €

Subventions :

Fonds Vert 47 707.12 € / SDEEG 18 000 €

Sécurisation de la route de Castets

Afin de renforcer la sécurité aux abords de l'école et de la crèche, la commune procédera prochainement à l'installation de feux tricolores micro-régulés dits "à récompense".

Ce dispositif reste au rouge par défaut et ne passe au vert que lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 50 km/h, encourageant ainsi un comportement responsable et apaisé

Initialement prévus en avril, en parallèle de la mise en place de la double écluse dans le cadre de la sécurisation de la route de Castets, ces travaux ont dû être reportés en raison de contraintes techniques.

Ils seront réalisés en cette fin d'année.



Entretien des bâtiments communaux

Afin de préserver le patrimoine communal et d'assurer la pérennité de nos bâtiments publics, une nouvelle campagne de réfection des portes et volets va être engagée. Plusieurs édifices présentent en effet des signes d'usure nécessitant une intervention.

Les travaux concernent :

- le bâtiment Cazemajou, sur trois façades :
 - façade principale rue Anne de Tauzia
 - façade rue de la Poste
 - façade route de Castets

- le bâtiment Périscolaire / Médiathèque, côté rue Anne de Tauzia,
- la Mairie, avec la remise en peinture de la grande porte d'entrée ainsi que la porte et le volet de l'espace France services.

**Le montant total de l'opération s'élève à
10 928,84 € TTC.**

Ces travaux permettent de maintenir nos bâtiments en bon état, d'améliorer leur esthétique et de garantir un accueil de qualité pour tous les usagers.

Achat de tracteurs tondeuses

Au fil des années, la commune a vu ses espaces verts s'étendre : place du Foirail, Allée des Marronniers, éco-quartier, stade, Résidence Autonomie, cimetière... . Cette augmentation importante des surfaces à entretenir a nécessité une adaptation du matériel du service technique afin de garantir un entretien régulier et de qualité.

L'acquisition de deux tracteurs tondeuses de tailles différentes répond pleinement à ces besoins :

- Le tracteur tondeuse autoportée ISEKI frontale de grande capacité pour l'entretien des vastes zones comme le stade ou les grandes places, permettant un travail rapide et homogène.
- Le tracteur tondeuse autoportée JOHN DEERE X350R, plus compact, idéal pour les surfaces plus étroites ou sinuueuses, où la précision et la maniabilité sont essentielles.

Cette complémentarité du matériel offre un gain de temps considérable et permet désormais à deux agents de tondre simultanément, optimisant ainsi l'organisation des tournées et la réactivité du service, notamment en période de forteousse.

Grâce à ces équipements adaptés, le service technique peut assurer un entretien plus efficace, durable et régulier des espaces verts, pour le confort de tous les habitants.

Coûts :

**Tracteur tondeuse autoportée ISEKI Frontale
après reprise du matériel remplacé :
23 880 € TTC**

**Tracteur tondeuse autoportée JOHN DEERE
X350R : 6 690 € TTC**





Modalités de vote

15 & 22 mars

Les Aurossais sont invités à se rendre aux urnes **les dimanches 15 et 22 mars 2026 (si 2^{ème} tour nécessaire)** pour les élections municipales.

Le bureau de vote sera installé, comme à l'accoutumée, dans la **salle commune de la Résidence Autonomie au 211 Rue Caillaou et sera ouvert de 8h à 18h.**

Comme dans toutes les communes de plus de 1 000 habitants, les électeurs devront présenter :

- une pièce d'identité valide (**OBLIGATOIRE**),
- la dernière carte électorale.

Sont acceptés comme justificatifs d'identité :

- carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans),
- passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans),
- carte vitale avec photographie,
- carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,
- carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie,
- permis de conduire (en cours de validité).

POUR VOTER EN 2026 PENSEZ A VOUS INSCRIRE

**SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**



Pour cela, vous pouvez :

- Vous présenter en mairie avec votre pièce d'identité valide (carte d'identité nationale ou passeport) et un justificatif de domicile de moins de trois mois (pas de factures de téléphone mobile),

- Vous inscrire en ligne sur le site : service-public.gouv.fr

Date limite d'inscription classique : vendredi 6 février 2026.

(Jusqu'au 4 février en cas d'inscription en ligne)

Cas particuliers : certaines inscriptions restent possibles jusqu'au 5 mars 2026 (personnes devenues majeures, naturalisations récentes, déménagement pour raisons professionnelles, etc.).



Les personnes ayant déménagé doivent penser à se désinscrire des listes électorales de leur ancienne commune puis à se réinscrire dans leur commune d'arrivée.

Cette démarche est indispensable pour pouvoir voter.

Dépot des listes

Les listes de candidats doivent être déposées avant la date fixée par la préfecture.

Pour le premier tour des municipales 2026, la **date limite de dépôt est fixée au jeudi 26 février 2026 à 18h.**

Étude Accessibilité et parkings

Une étude préalable a été réalisée afin d'évaluer les besoins en matière d'accessibilité, de sécurisation des cheminements et de création de stationnements aux abords de la Résidence Autonomie.

Cette étude a conduit à l'identification de plusieurs axes de travail visant à améliorer le confort et la sécurité des résidents.

Les aménagements étudiés portent notamment sur :

- le remplacement de la voirie actuelle en pavés par un revêtement plus régulier et plus confortable,
- l'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales,
- la création de cheminements accessibles en béton désactivé, avec pentes adaptées et zones de repos, permettant un accès sécurisé aux logements et à la salle commune.



L'étude prévoit également une optimisation du stationnement à proximité immédiate de la résidence, avec :

- la création de nouvelles places, notamment près du logement n°4 et autour de l'îlot central,
- l'aménagement d'un arrêt minute destiné aux professionnels de santé ou déposes rapides.

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la CARSAT, dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des seniors. L'aboutissement de ce projet dépendra de l'obtention de cette aide financière.

Coût estimatif des travaux : 95 000 € HT



Registre des personnes vulnérables



COMMENT ÇA VA ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place un plan d'action visant à soutenir les personnes vulnérables lors des périodes sensibles, comme les épisodes de canicule, crises sanitaires ou toute autre situation critique. Ce dispositif permet d'apporter rapidement conseils et assistance aux habitants identifiés à risque.

Sont considérées comme vulnérables les personnes : âgées, en situation de handicap, atteintes de maladies chroniques ou nécessitant un accompagnement particulier en cas d'urgence.

L'inscription au Registre des Personnes Vulnérables est simple et totalement confidentielle. Le formulaire est disponible en annexe de ce bulletin et peut être retourné directement en mairie.

Pour celles et ceux qui avaient déjà rempli ce formulaire l'an dernier, leur inscription est automatiquement renouvelée pour l'année en cours.

Test du système d'alerte à la population



La commune utilise CityAlerte, un système d'alerte destiné à informer rapidement la population en cas d'aléa majeur ou de situation nécessitant une diffusion urgente d'informations.

Aujourd'hui, plus de 500 foyers se sont inscrits (pour beaucoup en venant chercher leur certificat d'adressage), permettant une couverture efficace de l'ensemble du village.

Vous êtes nouvel arrivant ou pas encore inscrit ?

L'inscription est simple et peut se faire :

- via le QR code présent dans ce bulletin,
- sur le site internet de la commune,
- ou directement auprès du secrétariat de mairie.

La commune d'Auros procédera à un test du système d'alerte à la population le **14 janvier 2026 à 19h** afin de vérifier le bon fonctionnement du logiciel d'alerte.

Ce test permet aussi de s'assurer de sa capacité à diffuser rapidement des messages en cas de situation d'urgence (risques naturels, accidents majeurs, etc.).

À cette occasion, vous recevrez un appel téléphonique (fixe ou mobile), accompagné d'un SMS envoyé au nom de la mairie d'Auros.

Suite à cet appel, merci de ne pas rappeler la mairie.

CityAlerte est un outil essentiel pour garantir votre sécurité et rester informé au bon moment, pensez à vous inscrire sur notre site <https://auros.fr>

ou

en scannant le QR Code ci-contre



Local commercial à louer

Le local situé à proximité de La Poste est toujours disponible.

Avec une surface de 40 m², il offre un emplacement idéal en plein cœur de la zone commerçante, bénéficiant d'une excellente visibilité et des infrastructures existantes, notamment des places de stationnement. Ce bien est prêt à accueillir une nouvelle enseigne.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, nous vous invitons à contacter la mairie au plus vite !



Collecte des sapins de Noël

Ne jetez pas votre sapin de Noël après les fêtes, RECYCLEZ-LE !

À partir du **2 janvier jusqu'au 30 janvier 2026**, déposez votre sapin au garage communal, situé 173 route de Castets, dans la zone indiquée sur la photo ci-dessus.

Si le portail est fermé, il est possible de déposer votre sapin en le passant par-dessus la clôture.

Les sapins collectés seront broyés grâce à un équipement fourni par le SICTOM donnant ainsi une seconde vie à vos sapins.

En effet, le broyat obtenu pourra être utilisé comme paillage pour les plantations de jardins.



Rappel important : seuls les sapins naturels sont acceptés, dans les conditions suivantes :

- Sans sac
- Sans décoration
- Sans florage
- Sans pied

Tout dépôt sauvage est strictement interdit et passible d'une amende.

Signalement de ragondins

La présence ponctuelle de ragondins a été récemment observée sur certains secteurs de la commune.

Cet animal sauvage est considéré comme espèce susceptible d'occasionner des dégâts dans les milieux naturels, et peut être porteur de certaines maladies comme la leptospirose.

Il est recommandé d'éviter tout contact, de ne pas les nourrir et de rester vigilant.

Ces gestes simples permettent de limiter les risques et d'éviter leur installation durable.



En cas de présence régulière ou jugée gênante, des opérations de piégeage peuvent être envisagées.

Celles-ci doivent être réalisées dans le respect de la réglementation en vigueur, par des personnes ou des entreprises agréées.

Collecteurs pour déchets alimentaires

À partir du 1^{er} trimestre 2026, le SICTOM du Sud-Gironde déployera dans notre commune de nouveaux collecteurs dédiés aux déchets alimentaires.

Cette installation répond aux obligations légales imposant aux particuliers, aux professionnels ainsi qu'à la collectivité, de trier leurs bio-déchets, afin de favoriser leur valorisation plutôt que leur élimination.

Pour les habitants, cette collecte constitue une alternative pratique lorsque le compostage individuel est impossible ou non souhaité.

Trois points de collecte seront installés :

- deux collecteurs destinés au public à côté des points d'apport volontaire "verre" de la salle des fêtes et du cimetière,
- un collecteur réservé à l'école, pour les déchets issus des repas scolaires.

Ces différents points seront ramassés le jeudi matin par le SICTOM.

Ce service sera gratuit pour les particuliers, payant pour les professionnels et la collectivité, conformément à la réglementation.

Pour accompagner ce nouveau dispositif, des seaux de bio-déchets pourront être fournis gratuitement par le SICTOM du Sud-Gironde, sur simple demande



OUI

Restes de repas

Viande & poisson

Thé & marc de café

Pain

Tous les fruits & légumes

Coquilles d'oeufs...



Ce que vous pouvez mettre ou pas dans les points de collecte des déchets alimentaires

NON

Coquillages (huîtres, moules...), escargots, Déchets du jardin : feuilles mortes, tonte, branches...



Transport à la demande

Parce qu'en milieu rural, se déplacer ne doit jamais être un obstacle, les intercommunalités du Réolais en Sud-Gironde, du Sud-Gironde et de Convergence Garonne, ont uni leurs efforts pour proposer des solutions de mobilité simples et solidaires.

Ensemble, elles offrent un réseau de plus de 200 arrêts sur tout leur territoire.

À Auros, deux points d'arrêt vous permettent d'emprunter ces transports :

- route de Castets, à l'angle de la route du Foirail,
- au délaissé de Saint-Germain d'Auros, offrant un point d'accueil sûr et pratique.

Le **Transport à la Demande (TAD)** permet, **sur simple réservation**, d'être pris en charge à l'un de ces arrêts pour rejoindre les communes et pôles desservis. Le dispositif est gratuit pour un aller-retour par jour pour les habitants et travailleurs du territoire, facilitant ainsi les déplacements pour les rendez-vous médicaux, les courses ou les démarches administratives.

Le **Transport d'Utilité Sociale (TUS)** s'adresse aux habitants vulnérables, âgés, isolés, en situation de handicap ou ne pouvant plus conduire. Il propose un accompagnement porte-à-porte sur orientation d'un prescripteur agréé, avec une tarification solidaire.

Grâce au syndicat **Sud-Gironde Mobilités**, qui coordonne ces services sur l'ensemble des trois intercommunalités, les habitants non véhiculés peuvent désormais se déplacer facilement et en toute sécurité, participer pleinement à la vie locale et rester connectés à leur territoire.



Plus de renseignements au 05 33 14 01 50

sur le site <https://www.sudgirondemobilites.fr>

Application à télécharger !

sur la plaquette en scannant le QR Code ci-contre



Que se passe t-il à la Médiathèque d'Auros ? SUSPENS...



Les vols de livres se multiplient !

L'une des usagères, Agathe Poirier, détective à ses heures perdues, a décidé d'enquêter.

Elle vous appelle à l'aide. Menez l'enquête et résolvez le mystère en équipe !

Adrénaline, aventure vous attendent lors de cet **Escape Game GRATUIT** !

Et pour poursuivre l'aventure, **venez créer de toutes pièces une enquête** lors de l'Atelier "Ecriture" !

Escape Game



LES MÉDIATHÈQUES
DU RÉOLAIS
EN SUD GIRONDE

Enquêtez avec Agathe Poirier !

Médiathèque
intercommunale
à Auros

du 12.01.26
au 02.02.26

Une expérience inédite
dans votre bibliothèque :
menez l'enquête et résolvez
le mystère !



biblio.gironde
Gironde
LE DÉPARTEMENT



GRATUIT

Dates et horaires

Samedi 17/01/26 14h - 15h30 Ados

Vendredi 23/01/26 18h30 - 20h Adultes

Mercredi 28/01/26 14h30 - 16h Enfants + 10ans
accompagné par
un adulte



1h30



8 joueurs par session



06 11 01 81 15 / 06 01 29 06 71
Médiathèque Auros, le samedi de 16 à 18h

Ateliers

Inventons une énigme !



Médiathèque
intercommunale
à Auros
Samedi 24
janvier à 14h30

Venez participer à une
expérience inédite
d'écriture !

Vos bibliothèques vous proposent
d'inventer une enquête,
accompagnés par votre animatrice
Colette Pouey.



LES MÉDIATHÈQUES
DU RÉOLAIS
EN SUD GIRONDE

Une seule date à retenir

Samedi 24/01/26 14h30 - 16h30



2h



Tout public dès 8 ans



05 24 25 19 18
Médiathèque Auros, le samedi de 16 à 18h



bibliothèque.auros@reolaisensudgironde.fr

La commune bénéficie de l'engagement quotidien de femmes et d'hommes qui contribuent à son dynamisme et à la qualité de vie.

Commerçants, artisans, professionnels libéraux et de santé jouent un rôle essentiel dans l'économie locale et dans le quotidien des habitants.

Pour mieux les faire connaître et faciliter les échanges de proximité, la municipalité vous propose cet

annuaire des acteurs présents sur le territoire communal.

Il vous aidera à identifier rapidement les services disponibles près de chez vous, à soutenir l'activité locale et à encourager les circuits courts.

Nous invitons chacun à privilégier, autant que possible, les professionnels locaux afin de renforcer le tissu économique et les liens de proximité de notre commune.

Professionnels de santé

Dentiste Tiphaine Desclaux Cassagne	93 Rue Cazemajou	05 56 65 46 49
Cabinet Infirmier	93 Rue Cazemajou	05 56 65 46 70
Kinésithérapeute Guillaume Castets	93 Rue Cazemajou	05 40 50 46 22
Médecin Céline Dessaix	93 Rue Cazemajou	05 56 65 42 75
Médecin Hamid Taoufik	93 Rue Cazemajou	05 56 65 42 75
Ostéopathe & Naturopathe Aurélien Abels Eber	93 Rue Cazemajou	06 18 56 63 59
Pharmacie & Optique Cordein	2 Rue Cazemajou	05 56 65 42 02
Podologue Romain Peyrot	93 Rue Cazemajou	07 62 12 97 71
Psychologue Marie Line Renard	93 Rue Cazemajou	06 70 63 80 40

Médecine non conventionnelle

Psychopraticien & Hypnothérapeute Bruno Chinzi	217 Rue Anne de Tauzia	06 82 32 05 26
--	------------------------	----------------

Aide à la personne

Accueil familial temporaire	50 Chemin de Bellevue	06 62 24 52 59
Auxiliaires de vie Gisèle et Laurence		06 09 65 12 20 07 65 75 70 17

Hébergements

Chambres d'hôtes Rouge Bordeaux	162 Rue Anne de Tauzia	06 99 50 18 60
Chambres d'hôtes U Campana	152 Rue Anne de Tauzia	06 22 86 60 78
Gîte d'Emmannaëlle	671 Route de Montalivet	06 78 25 24 08
Gîtes Le Pin	321 Route du Sage	06 02 72 10 15
Hébergement / Location de salle Château d'Auros	34 Rue Vieille Côte	06 71 44 12 24



Commerces

Bar The Place	299 Rue Anne de Tauzia	
Boucherie Roy	16 Rue Cazemajou	05 56 65 41 04
Boulangerie Garrelis	339 Rue Anne de Tauzia	05 56 65 40 25
Boutique du Rivet	1579 Route du Rivet	05 56 65 05 30
Coiffure Sabine Coif	12 Route de Castets	05 56 65 42 59
Coopérative Agricole Palmagri	508 Rue Anne de Tauzia	05 56 65 40 81
Épicerie Presse Tabac Vival	470 Rue Anne de Tauzia	05 56 65 59 78
Esthétique Eva'D'Sens	43 Rue Cazemajou	05 56 65 67 39
Librairie & Salon de thé Douce Utopie NOUVEAU	47 Rue Cazemajou	06 17 51 54 70
Maison voisine (vente en ligne)	254 Rue de Tauzia	05 56 65 47 11
Miellerie L'Essaim de la Reine (vente en ligne)	1579 Route du Rivet	06 65 01 00 15
Pizzeria Seventies Pizz	24 Rue Cazemajou	05 56 25 17 16
Restaurant l'Absolu	456 Rue Anne de Tauzia	05 56 65 29 23
Rôtisserie BG Healthy Confort Food	8 Rue Cazemajou	05 56 65 21 18
Syndicat agricole	782 Rue Anne de Tauzia	05 56 65 47 51

Artisans et indépendants (hors santé)

Agence immobilière Entre Vous et Nous	437 Rue Anne de Tauzia	06 52 30 85 93
Assainissement individuel BlomEpur	1249 Rue Anne de Tauzia	06 84 29 70 91
Bureau Etudes Walabe constructions métalliques	16 Route de Castets	05 56 65 47 64
Etablissements Laporte / Tauzin	981 Rue Anne de Tauzia	05 56 65 40 60
Maçonnerie Dehureaux Bâtiment	2214 Route de Langon	06 83 38 99 82
Peinture Eric Duvin	189 Chemin de Bellevue	06 88 57 43 27
Plâtrier & plaquiste Dimitri Sango	421 Chemin de la Baqueyre	06 84 11 65 11
Paysagiste A Fleur de Terres	140 Rue Anne de Tauzia	07 60 90 19 77
Services informatiques Stéphane Cursan	147 Rue Roger Mano	07 87 38 36 72
Station de Lavage & Laverie Car Wash	261 Route de Langon	05 56 65 68 31
Taxi Marc Boulogne	604 Route de Brannens	05 56 65 22 72
Taxi Franck Coche		06 70 51 25 96
Travaux Agricoles Edmond Cotty	3701 Route de Langon	05 56 65 48 21

Focus sur...

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE agit tout au long de l'année pour soutenir la vie de l'école et accompagner les projets menés par l'équipe enseignante.

Cette année a été marquée par un regain de dynamisme avec la reprise de plusieurs manifestations ouvertes à tous (marché de Noël, loto, carnaval). Et même si l'édition des "Soupopolies" 2025 n'a pas eu lieu, le printemps devrait accueillir les "Tartenfolies" !

Mais l'APE, ce sont aussi des actions et animations tout au long de l'année scolaire, destinées aux élèves et, pour certaines, aux familles :

- le goûter de Noël, avec un petit cadeau offert à chaque élève,
- la kermesse de fin d'année, organisée après les spectacles de l'école, avec stands, repas, animations, ainsi que la remise de diplômes et de cadeaux aux élèves de CM2 partant au collège.

L'APE intervient également de manière ponctuelle pour financer des sorties scolaires ainsi que l'achat de jeux et de matériel éducatif au bénéfice de tous les élèves du périscolaire.

En 2025, l'association a notamment contribué à l'aménagement de la nouvelle cour de l'école en offrant plusieurs grands jeux (morpion géant, miroir déformant, xylophone extérieur, dominos géants) ainsi qu'une fontaine à eau.

Elle a également financé une sono mobile utilisée par les enseignantes lors des animations.

Toutes ces actions sont possibles grâce à l'implication de bénévoles. Toute personne souhaitant s'investir, proposer des idées ou simplement apporter son aide est la bienvenue : chaque contribution compte et participe directement à la réussite des projets menés pour les élèves.

Renseignements :

Angélique Martineau : 06 77 66 55 71

Annie Sainte-Claire : 06 60 27 56 00

ape.auros@gmail.com



SOLEIL D'AUTOMNE

Le programme est encore chargé pour le club du 3^{ème} âge en ce 1^{er} semestre 2026 !

- L'assemblée générale annuelle se tiendra le 22 janvier à la salle des fêtes de Berthez, suivie d'un repas dansant animé par un musicien.
- Une sortie en Savoie est prévue du 27 avril au 2 mai. Les inscriptions se font sur liste d'attente, le

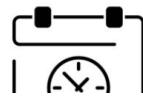
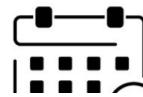
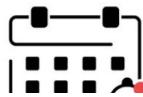
voyage étant déjà complet ! N'hésitez pas à vous manifester pour les prochaines opportunités.

- Un autre repas convivial aura lieu en juin à Auros, la date restant à confirmer.



Renseignements :
Jean-Michel Lacaze - 06 81 03 70 02

Agenda de vos manifestations



JANVIER

Vend. - Sam. Dimanche 2,3,4	Concours de Tir à l'arc <i>Les Archers d'Auros</i>	Gymnase
Vendredi 2 21h	Concours de belote	Salle des Fêtes
Vendredi 9 20h30	Assemblée Générale <i>Comité des Fêtes</i>	Salle RA
Samedi 10 à partir de 9h	Journée thématique "Tintin"	Douce Utopie
Samedi 10	<i>Loto</i> <i>Amicale des Pompiers</i>	Salle des Fêtes
Vendredi 16 à partir de 19h	Vœux de la Mairie	Salle des Fêtes
Mercredi 21	Veillée contée	Douce Utopie
Jeudi 22	Assemblée Générale <i>Soleil d'automne</i>	Berthez
Vendredi 23 21h	Concours de belote	Salle des Fêtes
Dimanche 25	<i>Loto</i> <i>Association des Parents d'élèves</i>	Salle des Fêtes
Dimanche 25	Club Lecture	Douce Utopie
Samedi 31	Rencontre dédicacée avec un auteur	Douce Utopie

FÉVRIER

Samedi 14	Atelier créatif	Douce Utopie
Samedi 21	Lecture de contes	Douce Utopie
Jeudi 26	Conférence sur la santé émotionnelle (à confirmer)	Douce Utopie

MARS

1er au 31	Printemps des Artistes <i>Ascoart</i>	Com- merces
Dimanche 1er 12h	Escarcolade <i>ACCA</i>	Salle des Fêtes
Vendredi 6 21h	Concours de belote	Salle des Fêtes
Date à définir	Carnaval <i>Association des Parents d'Élèves</i>	Foirail
Vendredi 27 21h	Concours de belote	Salle des Fêtes

AVRIL

Samedi 11	Animation de Pâques <i>3A</i>	Foirail
Vendredi 17 21h	Concours de belote	Salle des Fêtes
Samedi 18	Bal Country <i>Association les Gans'Ter</i>	Salle des Fêtes
Samedi 25	Banquet des chasseurs <i>ACCA</i>	Salle des Fêtes
Dimanche 26 9h à 18h	Journée Nature <i>AOA</i>	Foirail

FÉVRIER

Samedi 7	Lecture de contes	Douce Utopie
Vendredi 13 21h	Concours de belote	Salle des Fêtes

Agenda de vos manifestations

MAI

Vendredi 1er 14h30	Visite guidée sentier de Monco AOA	Départ Monco
Vendredi 1er 21h	Concours de belote	Salle des Fêtes
Dimanche 3 10h	Visite guidée sentier de Monco AOA	Départ Monco
Vendredi 8 14h30	Visite guidée sentier de Monco AOA	Départ Monco
Samedi 9 8h à 18h	Vide-greniers 3A	Foirail
Dimanche 10 10h	Visite guidée sentier de Monco AOA	Départ Monco
Jeudi 14 10h	Visite guidée sentier de Monco AOA	Départ Monco
Dimanche 17 10h	Visite guidée sentier de Monco AOA	Départ Monco
Vendredi 22 21h	Concours de belote Fête communale Comité des Fêtes	Salle des Fêtes
Samedi 23	Fête communale & foraine Comité des Fêtes	Foirail
Dimanche 24	Vide-greniers & fête foraine Comité des Fêtes	Foirail

MAI

Lundi 25 10h	Visite guidée sentier de Monco AOA	Départ Monco
Samedi 30 10h	Visite guidée sentier de Monco AOA	Départ Monco

JUIN

Dimanche 7 10h	Visite guidée sentier de Monco AOA	Départ Monco
Sam. - Dim. 20,21	Ball-Trap ACCA	Non précisé
Vendredi 26	Kermesse de l'école <i>Association des Parents d'élèves</i>	Foirail

JUILLET

Samedi 4 19h	Sardinade ACCA	Foirail
---------------------------	-------------------	---------



Votre mairie

est ouverte au public le

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 18h
Tél. : 05 56 65 40 09
Mail : contact@auros.fr

Retrouvez nous sur

sur
www.auros.fr
et sur
[facebook](#)

A propos de votre bulletin municipal ...

Directeur de publication : P. Camon-Golya
Mise en page : I. Sabidussi
Rédaction : Commission Communication
Photos : Commission
Distribution : Mairie